

RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE

BOULOGNE 2 : LE PORTEL / EQUIHEN-PLAGE

PROJET 2015 / 2019

Responsables - Pilotes :

- Béatrice Briard, *IA-IPR d'Anglais*
- Stéphane Colin, *Coordonnateur REP*
- Véronique Dewisme, *Principale Collège Jean Moulin (Le Portel)*
- Olivier Misiurny, *IEN Boulogne 2*

Sommaire

AXE I	- Construire une école bienveillante, coopérante et exigeante -	Page 3
AXE II	- Assurer la meilleure réussite possible des élèves à travers leur parcours de formation -	Page 8
AXE III	- Proposer un parcours citoyen et d'éducation artistique et culturelle cohérent, riche et diversifié -	Page 13

PROJET DE RESEAU REP BOULOGNE 2 [LE PORTEL/EQUIHEN-PLAGE] 2015 / 2019

AXE I - Construire une école bienveillante, coopérante et exigeante -

Objectif 1 : Développer les organisations pédagogiques et éducatives favorisant une école bienveillante

Objectif 2 : Évoluer vers une évaluation positive des élèves

Objectif 3 : Améliorer le suivi des élèves et prévenir le décrochage scolaire dès la maternelle

Objectif 4 : Développer la coéducation avec les familles et les partenaires

AXE II - Assurer la meilleure réussite possible des élèves à travers leur parcours de formation -

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « Lire/Dire/écrire » et des fondamentaux de Mathématiques

Objectif 2 : Développer les pratiques d'enseignement explicite

Objectif 3 : Mettre en œuvre des organisations pédagogiques éprouvées et innovantes

AXE III - Proposer un parcours citoyen et d'éducation artistique et culturelle cohérent, riche et diversifié -

Objectif 1 : Proposer des pratiques artistiques et culturelles riches et diversifiées en appui sur les structures locales

Objectif 2 : Développer la cohérence des parcours citoyens et d'éducation artistique et culturelle du cycle 1 au cycle 4

Axe transversal : Favoriser l'élaboration de projets TUIC et développer l'utilisation du numérique dans les établissements

Axe 1 : Construire une école bienveillante, coopérante et exigeante

Objectif 1 : Développer les organisations pédagogiques et éducatives favorisant une école bienveillante

Indicateurs :

- évolution du climat scolaire des établissements (EMCS en 2015/2016 puis en fin de projet)
- évolution de la prise en charge des élèves en grandes difficultés (scolaires, comportementales)
- évolution de la qualité des actions de remédiation
- évolution de l'analyse partagée en équipe des besoins des élèves

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION
Hétérogénéité des classes	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le principe d'hétérogénéité des classes. Les élèves en PPRE passerelle seront répartis dans tous les niveaux. Un alignement des emplois du temps sera réalisé pour des temps de remédiation selon les objectifs des PPRE passerelle (palier 2 notamment). - Constituer les classes de 6^{ème} avec les professeurs de CM2 et les professeurs de 6^{ème} directement en liaison CM2/6^{ème}. 	<p>Répartition hétérogène des élèves lors des conseils de cycle et des commissions</p> <p>Répartition des élèves à option dans plusieurs classes</p>
Accompagnement du travail personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un accompagnement continu jusque 17h00 des élèves de 6^{ème} (organisation de l'accompagnement éducatif). - Organiser l'accompagnement des élèves pendant « les heures creuses » de cours. - Etudier la mise en place du projet D'Col à destination des élèves de 6^{ème}. - Apprendre à mieux gérer son travail dans le cadre des APC (élémentaire). 	<p>Nombre d'élèves concernés par les APC dans ce domaine</p>
Climat scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire un volet climat scolaire dans les projets d'école et du collège. - Mener des actions afin de créer un bien-être et un bon climat scolaire. - Mettre à jour le Plan Prévention Violence au collège. 	<p>Évolution de l'étude du climat scolaire par l'EMCS</p>

Continuité école / collège	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Organiser le conseil école / collège : orientation des axes de travail sur le nouveau socle commun et les objectifs du projet de réseau.</i> - <i>Réaliser des projets communs inter-degrés (via actions pédagogiques du réseau : expositions, ENT, TP sciences...).</i> - <i>Organiser la continuité des enseignements et des outils de liaison.</i> - <i>Élaborer la partie pédagogique du conseil de cycle 3 (continuité des apprentissages, démarches d'évaluations...).</i> 	<p>Nombre de projets inter-degrés</p> <p>Axes de travail du conseil école/collège en adéquation avec le projet de réseau, notamment sur le thème de l'évaluation</p>
Lutte contre l'absentéisme et le retard	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maintenir une vigilance soutenue sur les absences et retards.</i> - <i>Favoriser l'accrochage scolaire dès la maternelle. Gestion et suivi de l'absentéisme des élèves dans le premier degré (procédure mise en place, cf note du dasen du 4 janvier 2016).</i> - <i>Organiser une collaboration municipale sur l'absentéisme au collège.</i> - <i>Planifier une formation continue 2d degré sur la prise en charge des élèves démotivés.</i> 	<p>Taux de fréquentation général</p> <p>Taux d'absentéisme premier et second degré</p> <p>Nombre d'IP pour absentéisme</p> <p>Nombre de signalements à la DSDEN</p>
Accueil des moins de 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Favoriser l'accueil des moins de 3 ans dans les écoles maternelles du réseau dans des conditions adaptées (annexe au projet d'école).</i> 	<p>Taux de scolarisation des moins de 3 ans dans le réseau</p> <p>Qualité des projets de première scolarisation</p>

Objectif 2 : Évoluer vers une évaluation positive des élèves

Indicateurs :

- évolution des modalités d'évaluation de l'élève (réussites et erreurs)
- évolution du regard de l'élève sur sa progressivité dans les apprentissages (installer une véritable rétroaction - cf enseignement explicite et auto-évaluation)
- évolution du travail en équipes : donner plus de sens aux temps de concertation (aller au-delà de l'organisationnel du conseil de maîtres, de cycle, pédagogique, école/collège...)

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Évaluations diagnostiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre le projet d'évaluations indicateur Maîtrise de la langue propre au réseau de la PS à la 3ème dans tous les niveaux de chaque cycle. - Mettre à l'étude une déclinaison en mathématiques. 	<p>Mise en place des évaluations internes du cycle 1 au cycle 4</p> <p>Évolution des résultats</p>
Evaluation bienveillante qui repose sur des objectifs exigeants	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une nouvelle approche de l'évaluation en donnant la priorité à la progressivité au détriment de la classification en faisant preuve d'exigence et de bienveillance : l'erreur fait partie des apprentissages. - Être vu en situation de réussite. - Développer dans les établissements l'évaluation positive : mettre en avant l'investissement, le travail et les progrès des élèves, expliciter aux élèves et aux parents les améliorations attendues tout en préservant un haut niveau d'exigence. - Au collège, inscrire un paramètre de valorisation dans chaque bulletin. 	<p>Création de groupes de travail sur ce thème en conseil de cycle 3, en conseil pédagogique et en conseil école/collège</p> <p>Carnet de suivi des apprentissages dans toutes les écoles maternelles</p> <p>Proposition d'observables d'indicateurs de progrès</p>
Brevets blancs	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser au collège des brevets blancs en 3ème deux fois par an pour donner confiance aux élèves en leurs capacités. 	<p>Limiter l'écart entre les moyennes du contrôle continu et du brevet</p>
Projets collectifs et devoirs communs	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des projets collectifs et des devoirs communs sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents pour le réseau. - Mettre en œuvre le projet d'évaluations indicateur maîtrise de la langue propre au réseau de la PS à la 3ème 	

Objectif 3 : Améliorer le suivi des élèves et prévenir le décrochage scolaire dès la maternelle

Indicateurs :

- évolution de l'analyse partagée en équipes des besoins des élèves
- évolution de la prise en charge des élèves en grandes difficultés
- coordination et cohérence des prises en charge du rased avec le professeur de la classe
- évolution du travail en équipes : donner plus de sens aux temps de concertation (conseil de maîtres, de cycle, pédagogiques, école/collège...)

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les cellules de veille au collège. - Poursuivre et alimenter la liaison Réseau / PRE, délégué du préfet. - Réaliser un groupe de prévention contre le décrochage scolaire. - Informer les familles de l'importance d'une scolarité régulière dès la maternelle (rôle du directeur et des enseignants en réunion de rentrée et conseil d'école). 	<p>Suivi cellule de veille au collège</p> <p>Nombre d'élèves en cellule de veille (locale et départementale)</p> <p>Modalités et fréquence de communication</p>
Coordonnateur par niveau dans le second degré	<ul style="list-style-type: none"> - Nommer des coordonnateurs par discipline au collège. - Instaurer et confirmer leur rôle dans les instances pédagogiques. - Organiser les conseils pédagogiques avec les coordonnateurs en lien avec le nouveau socle et la réforme du collège. 	
Suivi des élèves en difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Concrétiser une vigilance soutenue et absolue sur les élèves en grandes difficultés dans les établissements (PPRE, conseil de cycle, conseil pédagogique...). - Réaliser une analyse partagée des difficultés de l'élève (Rased, psy, ortho, PRE, MDS...) en conseil de cycle étendu et proposer des dispositifs adaptés. - Construire le livret scolaire de l'élève uniformisé dans le réseau. - Soutenir la liaison CM2/6^{ème} avec transfert des informations via le document d'aide à l'adaptation de circonscription. 	<p>Bonne transmission des informations notamment inter-cycles</p> <p>Rapports d'activités des personnels de RASED</p>

Objectif 4 : Développer la coéducation avec les familles et les partenaires

Indicateurs :

- évolution du climat scolaire des établissements (EMCS en 2015/2016 puis en fin de projet)
- évolution des participations des familles dans le scolaire
- qualité et ambition des actions à destination des parents

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Espace réservé et rencontres régulières avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un espace réservé dans les écoles et le collège du réseau. - Convier systématiquement les parents aux événements du réseau (restitution de projet de classe, expositions, représentations, fêtes d'école, ...) - Favoriser la participation des parents à des ateliers en classe / aménagements en école primaire. 	<p>Taux de participation parentale</p> <p>Nombre de réalisations de classes ouvertes (journées d'observations, en APC, ateliers intégrant des parents...)</p>
Entretien personnalisée et visite des établissements en amont de la TPS / PS / CP / 6ème	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des rencontres individuelles et des visites collectives pour les niveaux cités (par les directrices et directeurs d'établissement scolaire). - Réorganiser les informations/débats du type « mallette des parents ». 	<p>Nombres de parents aux visites collectives</p>
Journée Portes Ouvertes	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser une journée « Portes Ouvertes » du collège de réseau (Février) avec élaboration d'ateliers à destination des parents, notamment des parents d'élèves de CM2. - Communiquer et valoriser les actions balisées (type semaine de l'école maternelle, semaine des mathématiques...). 	<p>Nombre de parents présents/participants</p>
Mise en œuvre de rencontres individuelles avec les familles (notamment pour la remise du bulletin et/ou du livret d'évaluation)	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser un entretien individuel pour la remise des livrets d'évaluation dans les écoles et au collège au moins sur deux trimestres [Trimestres 1&2 à minima] (le quota horaire sera décompté des 108h en primaire). - Développer l'explicitation des PPRE aux parents et leur implication parentale (rencontres définies dans le PPRE et aux remises des bulletins). 	<p>Taux de présence des parents lors de la remise des livrets d'évaluation</p> <p>Meilleure implication parentale dans les PPRE</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Importance du bilan d'étape en cours d'année). - Développer la rédaction d'un commentaire individuel de 4 à 5 lignes sur les réussites et les axes de progrès de l'élève dans les livrets d'évaluation et/ou bulletins. 	
Formation des enseignants à la communication avec les parents	- Planifier des modules de formation sur ce thème.(Animation pédagogique)	
Formation des parents élus au rôle des conseils (école, classe, discipline, administration)	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer le livret du conseil départemental pour les parents élus au conseil d'administration du collège. - Informer les parents à leurs rôles dans les différentes instances suite aux élections de parents d'élèves (par les directrices et directeurs d'établissement scolaire). 	Participation parentale aux instances
Liens avec les associations péri-éducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre et faire évoluer les liens avec le centre social local. - Poursuivre et faire évoluer la liaison écoles / TAP avec les référents EN (informer sur le projet de réseau et les objectifs). 	Meilleure articulation de l'offre périscolaire avec le projet de réseau
Liens Réseau / PRE	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'organisation de réunions régulières entre le coordonnateur REP et le coordonnateur PRE. - Poursuivre l'information du PRE aux écoles et au collège [cf bilans d'étape (Réunions école/PRE trimestrielle)]. - Poursuivre l'information du PRE aux écoles Réunion collège/PRE trimestrielle. - Concrétiser le projet d'ateliers PRE sur lieu scolaire pendant le temps périscolaire. 	<p>Nombre de parents concernés</p> <p>Qualité des actions proposées</p>
Liens Services sociaux et de Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les rencontres lors des réunions PRE/écoles. - Organiser des rencontres trimestrielles par les personnels de directions des écoles et du collège avec la MDS locale (cellule de veille du collège, comité de pilotage PRE, point d'étape dans les écoles des élèves suivis...). 	Calendrier prévisionnel des rencontres
Relations des pilotes avec la mairie, le conseil départemental, la police	- Maintenir et poursuivre les rencontres régulières entre la direction du collège et ces instances (CA, autres...).	Participation au CLSPD

Axe 2 : Assurer la meilleure réussite possible des élèves à travers leur parcours de formation

Objectif 1 : Garantir l'acquisition du « Lire/Dire/écrire » et des fondamentaux de Mathématiques

Indicateurs :

- évolution des résultats des compétences « dire, lire, écrire » et en mathématiques en référence au S4C
- évolution des résultats DNB (notamment dans les domaines Français/Maths)
- évolution des résultats des élèves aux évaluations nationales
- évolution résultats des élèves aux évaluations internes des indicateurs de Maîtrise de la langue du réseau

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Enseignement structuré de la langue orale dès la maternelle	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la scolarisation des moins de 3 ans. - Développer une banque d'outils autour du langage. - Intensifier et structurer les éléments déclencheurs de langage. - Planifier des formations : Animation pédagogique primaire : Langage oral - Rituels cycle 1 - Réaliser des concertations en école maternelle avec CPC et/ou IEN sur langage oral. 	<p>Taux de scolarisation des moins de 3 ans dans le réseau sur 4 ans</p> <p>Résultats des élèves de cycle 1 aux évaluations internes MDLL réseau</p>
Favoriser la production orale des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire cet axe dans les projets d'écoles maternelles et élémentaires. - Favoriser cet axe dans les projets pédagogiques de classe et de réseau. 	<p>Évaluations MDLL réseau</p> <p>Évaluations des projets d'écoles et du projet d'établissement du collège</p> <p>Lors des inspections : vérifier la qualité des activités pour mettre en valeur la pratique du langage oral (décloisonnement, APC,...).</p>
Productions orales et écrites dans toutes les activités et tous les niveaux d'apprentissage. Situations de productions écrites régulières et particulièrement dès le CP	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire cet axe dans les projets d'écoles maternelles et élémentaires. - Favoriser cet axe dans les projets pédagogiques de classe et de réseau. Multiplier les essais d'écriture pour aller de l'oral (analyse) vers l'écrit dès la GS, pratiquer les écrits courts en élémentaire. - Planifier des formations : animation pédagogique primaire : élèves dys... 	<p>Évaluations MDLL réseau</p> <p>Évaluations des projets d'écoles et du projet d'établissement du collège</p> <p>Résultats compétences au S4C</p> <p>Résultats au DNB (items orthographe,</p>

	- Réaliser des concertations en école avec CPC et/ou IEN sur la production d'écrits.	productions d'écrits)
Travail spécifique en équipe sur la lecture et l'écriture	- Initier des actions suite à l'analyse des évaluations indicatrices Maîtrise de la langue propre au réseau de la PS à la 3 ^{ème} . - Réaliser des concertations en école avec CPC et/ou IEN sur l'orthographe. - Organiser dans les écoles un travail en équipes sur la lecture et l'écriture pour harmoniser les attentes en terme de compétences attendues tout au long du cycle / programmes 2016.	Résultats compétences au S4C Résultats au DNB (items orthographe, productions d'écrits) Évaluations MDLL réseau (comparaison sur 4 ans REP et hors REP 2015/2019)
Travail soutenu en mathématiques pour un réinvestissement en résolutions de problèmes et jeux de stratégies	- Favoriser cet axe dans les projets pédagogiques de classe et de réseau. - Favoriser la compréhension de la notion de nombre dès la maternelle (manipulation à intensifier, rituels,..). - Impulser et motiver les inscriptions au défi internet et les actions du type « énigmatice » ou du type « énigme hebdomadaire ». - Organiser dans les écoles un travail en équipes sur le calcul et la résolution de problèmes et harmoniser des progressions par cycle / programmes 2016.	Nombre d'actions réalisées & inscriptions / actions Résultats compétences au S4C Résultats au DNB (items mathématiques)
Travail collectif de l'équipe pédagogique et éducative	- Instituer des temps de travail collectif dans les emplois du temps - Déterminer des objectifs et des organisations pédagogiques clairs (programmation commune, analyse des évaluations diagnostiques, réalisation de dispositifs pédagogiques les plus appropriés pour répondre aux besoins, groupes hétérogènes, groupes homogènes provisoires...) - Identifier en équipes les obstacles majeurs à l'acquisition des compétences du S4C et proposer des remédiations de courte à longue durée.	Évolution des pratiques pédagogiques lors des inspections individuelles et d'établissement

Objectif 2 : Développer les pratiques d'enseignement explicite

Indicateurs :

- évolution des résultats des compétences « dire, lire, écrire » et en mathématiques en référence aux paliers du S4C
- en inspection et évaluation d'école : analyse partagée des pratiques des professeurs
- évolution des résultats DNB (notamment dans les domaines Français/Maths)
- évolution des résultats des élèves aux évaluations nationales (domaines ciblés)
- évolution résultats des élèves aux évaluations internes indicateurs Maîtrise de la langue du réseau

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Explicitation systématique des objectifs de travail, des procédures d'apprentissage et d'évaluation	<p>- Planifier des formations à destination des enseignants : ex : animation pédagogique primaire sur l'enseignement explicite</p> <p>- Réaliser des temps de concertations en école (avec CPC et/ou IEN) et collège (avec équipe de direction) sur la mise en œuvre de l'enseignement explicite dans les établissements suite aux formations (comment expliciter pourquoi on apprend, pourquoi on réalise tel travail, pourquoi on le réussit ?).</p>	Évolution des pratiques pédagogiques lors des inspections individuelles et d'évaluation d'école
Vérification régulière de la compréhension	<p>- Mettre en œuvre des groupes de travail dans les établissements sur le thème de l'enseignement explicite : l'enseignement explicite implique de proposer un étayage différencié et de permettre aux élèves de constater leurs progrès, leurs points forts et leurs points faibles : construction en concertations ou en conseil école/collège de critères de grilles d'auto-évaluation sur 1 ou 2 compétences ciblées au préalable. Reformulation des élèves à intensifier</p>	Évolution des pratiques pédagogiques lors des inspections individuelles et d'évaluation d'école
Pratique de la co-intervention	<p>- Souscrire à l'appel à projets PDMQDC en cas de création de postes pour les REP.</p> <p>- Développer des projets interdisciplinaires au collège (EPI).</p>	Évolution des pratiques pédagogiques lors des inspections individuelles et d'évaluation d'école (enseignant/école/RASED)

	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le regroupement d'enseignants dans les emplois du temps sur des groupes d'élèves repérés / à des compétences ciblées. - Favoriser la co-intervention dans des aménagements d'emplois du temps spécifiques (avec RASED, AVS, parents). - Augmenter les co-interventions Rased au sein des classes pour agir sur les stratégies des élèves en situation d'apprentissage. - Utiliser l'expertise des personnels de Rased dans l'identification des difficultés des élèves et renforcer leur rôle de conseil dans les stratégies à développer 	
--	--	--

Objectif 3 : mettre en œuvre des organisations pédagogiques éprouvées et innovantes

Indicateurs :

- évolution des pratiques pédagogiques (enseignement explicite, aménagement des emplois du temps, initiation de PDMQDC...)
- actions de formation spécifique en REP (enseignement explicite, production d'écrits, fluence...)
- intensifier le travail en groupes de besoins

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Travail en groupes hétérogènes	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le principe de l'hétérogénéité dans la constitution de toutes les classes. - Réaliser des projets pédagogiques de classe et de réseau favorisant des travaux de groupes hétérogènes et une coopération entre élèves. - Favoriser et mener une pédagogie en îlots ou groupes hétérogènes pour faciliter les interactions entre pairs, la confrontation des démarches intellectuelle et la différenciation. - Aménager les emplois du temps : alignement de niveaux de classe sur un temps précis et imparti, défini dans l'organisation de l'établissement afin de répondre aux besoins des élèves [groupes 	Évolution des pratiques pédagogiques lors des inspections individuelles et évaluation des écoles.

	<i>de compétences] définis par des évaluations diagnostiques (cf évaluations indicateur MDLL du réseau).</i>	
PPRE et groupes de besoins à l'issue d'évaluations diagnostiques régulières	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en œuvre le projet d'évaluations indicateur Maîtrise de la langue propre au réseau de la PS à la 3ème pour des diagnostics ciblés.</i> - <i>Soutenir une vigilance accrue sur la rédaction des PPRE et l'implication parentale et sur le bilan intermédiaire en cours d'année.</i> - <i>Réaliser un suivi accru des élèves PPRE lors des conseils de cycle ou pédagogique : réajustement des dispositifs proposés à ces élèves.</i> 	<p>Actions initiées suite aux évaluations indicateurs MDLL</p> <p>Évolution de l'aspect « qualitatif » des PPRE</p> <p>Évaluation des effets du PPRE (objectifs atteints)</p> <p>Évolution de l'implication parentale dans les PPRE</p>
Coprésence enseignante	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Répondre aux appels à projets PDMQDC académiques.</i> - <i>Organiser l'intervention du maître+ en travail en équipes</i> - <i>Déterminer des objectifs de travail au regard du diagnostic et du suivi des élèves.</i> 	<p>»</p>

Axe 3 : Proposer un parcours citoyen et d'éducation artistique et culturelle cohérent, riche et diversifié

Objectif 1 : Proposer des pratiques artistiques, culturelles et sportives riches et diversifiées en appui sur les structures locales

Indicateurs :

- nombre de projets CLEA, Lecture Publique, DUMiste, A.R.T.S...
- mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (transmission : 1 livret par classe)
- nombre de projets citoyens, artistiques et culturels mis en valeur dans le réseau

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS :	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
<p>Favoriser la production orale des élèves</p> <p>Travail collectif de l'équipe éducative</p> <p>Valorisation des projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser cet axe dans les projets pédagogiques de classe et avec les intervenants. - Réaliser des projets favorisant des échanges oraux constructifs et une restitution orale finale (rencontres avec des auteurs, des intervenants extérieurs, résidence d'artistes, exposés, lecture orale, lecture publique, pièces de théâtre, rencontres sportives...) notamment dans le cadre des EPI. - Favoriser les projets EPS avec d'autres disciplines (notamment EMC, TUIC) pour développer les échanges d'explicitation de procédures et développer les valeurs citoyennes individuelles et collectives (coopération, équité, parité...) - Favoriser les projets interdisciplinaires collaboratifs, notamment citoyens, artistiques et sportifs 	
<p>Liens avec les associations péri-éducatives</p>	<p>- Développer la construction commune du parcours d'éducation artistique, culturel et sportif de l'élève en partenariat avec les activités périscolaires.</p>	<p>Meilleure articulation de l'offre périscolaire avec le projet de réseau</p>
<p>Relations des pilotes avec la mairie, le conseil départemental</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer, impulser et motiver les équipes éducatives aux projets portés par les structures locales. - Favoriser un égal accès de tous les élèves à l'art et à la culture : rencontres avec des artistes, des œuvres, des patrimoines et des métiers d'art, pratiques individuelles et collectives dans des domaines artistiques et culturels diversifiés, développement des facultés de description, de jugement, d'analyse et d'esprit critique. 	

Objectif 2 : Développer la cohérence des parcours citoyen et d'éducation artistique et culturelle du cycle 1 au cycle 4

Indicateurs :

- participation aux projets citoyens (parlement des élèves, conseil municipal des élèves, conseil de délégués...)
- mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (transmission : 1 livret par classe)

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS :	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Travail collectif de l'équipe éducative Accompagnement des pilotes et des instances de direction	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Mettre en œuvre et en cohérence le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève dans le réseau.</i> - <i>Mettre en œuvre et en cohérence le parcours citoyen de l'élève dans le réseau : élaboration d'une programmation de l'EMC interdégradés.</i> 	Qualité et quantité des actions initiées à travers le PEAC
Travail collectif de l'équipe éducative Accompagnement des pilotes et des instances de direction	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Renforcer l'éducation à la citoyenneté</i> - <i>Développer les projets citoyens à l'école et au collège.</i> - <i>Mener des temps forts valorisés et médiatisés sur des journées balisées : journée de la laïcité (09 décembre), semaine de la presse/liberté d'expression, journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars), journée internationale des droits des femmes (08 mars), de la mémoire (résistance, déportation...)...</i> - <i>Favoriser les instances participatives (conseils de délégués, conseil de vie collégienne, conseil municipal des jeunes, parlement des enfants...).</i> - <i>Favoriser la « discipline positive » en lien avec l'EMC.</i> - <i>Participer à des initiatives citoyennes locales.</i> - <i>Développer les compétences sociales et civiques des élèves.</i> - <i>Favoriser l'estime de soi et le plaisir d'apprendre (en lien avec l'évaluation « positive »).</i> - <i>Former les enseignants aux pédagogies collaboratives.</i> 	Qualité et quantité des actions initiées à travers le PEAC

Axe transversal : Favoriser l'élaboration de projets TUIC et développer l'utilisation du numérique dans les établissements

Indicateurs :

- nombre de projets TUIC (avec ou sans lien avec canopé Lille)
- nombre d'inscriptions aux projets locaux, départementaux, régionaux, académiques TICE (défi maths, énigmatice, calculatrice, kangourou...)

ITEM DU REFERENTIEL DE L'EDUCATION PRIORITAIRE	ACTIONS :	CRITERE D'EVALUATION DE L'ACTION
Usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'utilisation de l'ENT au collège. - Etudier et mettre en place le projet D'Col au collège. - Favoriser l'utilisation de l'ENT dès le cycle 3. - Impulser et motiver le prêt de matériel TUIC avec CANOPE Lille. - Favoriser les projets pédagogiques de classe et de réseau avec un usage accru du numérique pour faciliter les apprentissages, varier les entrées et permettre une différenciation pédagogique. - Renforcer les liens école/partenaires (médiathèque) pour l'utilisation de l'offre numérique. - Utiliser les outils numériques au service des apprentissages. 	<p>Nombre de projets TUIC/CANOPE dans le REP</p> <p>Achat de tablettes à destination des écoles par les communes</p>